



PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Allocution de
F. E. M. Gilles Noghès
Chef de Délégation

DÉBAT GÉNÉRAL DE LA 61^{ÈME} SESSION
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES NATIONS UNIES

New York, 27 septembre 2006

PRINCIPALITY OF MONACO

Statement by
H. E. Mr. Gilles Noghès
Head of Delegation

GENERAL DEBATE OF THE 61ST SESSION
OF THE GENERAL ASSEMBLY
OF THE UNITED NATIONS

New York, 27 september 2006

*Débat général de la 61^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies 27 septembre 2006
Intervention de S.E.M. Gilles Noghès, Chef de la Délégation de la Principauté de Monaco*

(Mise en œuvre d'un partenariat mondial pour le développement)

Madame la Présidente,

Très peu de femmes avant vous, ont accédé à la présidence de l'Assemblée générale et pourtant, comme le dit un proverbe chinois, « les femmes supportent la moitié du ciel ».

Nous nous réjouissons de votre élection et vous en félicitons, et nous remercions votre pays, le Bahreïn et le groupe des pays d'Asie qui ont eu cette heureuse initiative. Sachez que notre délégation sera toujours prête à vous soutenir dans l'accomplissement de votre haute et difficile mission.

Nous tenons aussi à féliciter votre prédécesseur, S.E.M. Jan Eliasson pour sa présidence efficace de l'Assemblée et sa compréhension de la capacité des Etats membres à surmonter leurs différences. Grâce à sa persévérance, la plupart des réformes qui résultaient des engagements du Sommet mondial de 2005 ont pu être menées à terme.

En préambule à l'ouverture de ce débat, nous avons entendu, pour la dernière fois, S.E.M. Kofi Annan présenter son rapport sur l'activité de l'Organisation. Il nous a clairement exposé ses convictions, ses réalisations et ses recommandations pour le renforcement de l'ONU. Ma délégation souhaite s'associer aux multiples hommages rendus au Secrétaire général et lui exprimer notre profonde gratitude pour l'action qu'il a menée avec courage durant ces dix dernières années. Fort de son expérience acquise au sein de l'Organisation, il a su la faire évoluer dans un environnement lourd de menaces et de défis nouveaux, afin qu'elle soit en mesure de répondre aux attentes induites par les bouleversements de la mondialisation. Sa clairvoyance a permis d'établir l'interdépendance qui existe entre la paix, le développement et les droits de l'homme, principes de la Charte et fondements réaffirmés de nos actions communes.

Madame la Présidente,

Sous l'impulsion vigilante de S.A.S. le Prince Albert II, le Gouvernement monégasque s'est employé à renforcer sa contribution au développement et à la coopération internationale par un accroissement significatif de son aide publique au développement. Les crédits de coopération se sont accrus de plus de 30 % en 2006 et la Principauté poursuivra cet effort afin d'atteindre rapidement les buts fixés et réaffirmés à cette tribune l'an dernier par SAS le Prince Souverain.

La promotion de la femme, l'amélioration de la santé infantile et maternelle et la lutte contre la pauvreté comptent aujourd'hui parmi les priorités de la Principauté dans ses actions internationales.

S.A.S. Le Prince Souverain et Ses Sœurs, S.A.R. la Princesse Caroline de Hanovre et S.A.S. la Princesse Stéphanie de Monaco sont fortement impliqués dans des actions de développement au bénéfice des plus démunis.

En qualité d'Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO, S.A.R. la Princesse de Hanovre contribue à la promotion des programmes pour l'éducation des jeunes filles et des femmes. S'inscrivant dans ce cadre, le partenariat de Monaco avec Andorre, Chypre, le Luxembourg et Saint-Marin permettra de réaliser un projet intitulé « les droits humains et l'éducation, pour lutter contre la pauvreté et soutenir l'autonomisation des filles et des femmes ».

En tant que Présidente de l'AMADE, la Princesse mène depuis longtemps, un combat incessant en faveur de la protection de l'enfance. Honorée récemment par l'UNICEF-USA, S.A.R la Princesse de Hanovre a notamment déclaré qu' « aujourd'hui, nous sommes en guerre contre la terreur...spécialement la terreur qui est dans les yeux, les cœurs et les esprits de millions d'enfants à travers le monde. »

Cette session donnera un élan à la promotion et la protection des droits de l'enfant avec le lancement en octobre prochain de la publication de l'étude de l'expert indépendant, étude à laquelle la Principauté se félicite d'avoir contribué. N'oublions pas, comme l'écrivait Jean-Paul Sartre, que « La violence, sous quelque forme qu'elle soit, est un échec.»

Nous espérons qu'à la suite des débats menés au sein du Conseil de sécurité, consacrés à la protection des enfants dans les conflits armés, la mise en œuvre effective de la résolution 1612 (2005), permettra de progresser dans ce domaine préoccupant. Il est humainement inacceptable que les responsables de ces violations restent impunis.

Venue ici-même en juin dernier, lors de la Réunion de haut niveau sur le VIH / Sida, S.A.S. la Princesse Stéphanie de Monaco a déclaré Sa solidarité avec tous ceux qui luttent contre cette maladie ou qui, d'une manière ou d'une autre, en sont affectés. Avec Son Association, FIGHT AIDS MONACO, Elle s'engage à soutenir la prévention, la recherche et l'aide aux personnes touchées par le virus, notamment les personnes séropositives qui sont souvent victimes de discrimination. A cet égard, La Princesse a souhaité que « la dignité de chaque personne séropositive soit préservée » et Son Association soutiendra l'établissement d'une structure de prise en charge psychologique des malades dans un pays africain où plusieurs ONG monégasques ont déjà réalisé des opérations de développement.

La prochaine désignation de la Princesse Stéphanie comme Représentante spéciale de l'ONUSIDA renforcera encore Son engagement dans la lutte contre cette terrible pandémie qui affecte de plus en plus de femmes. Devant cette situation, le Gouvernement monégasque a décidé, en plus du soutien accordé à l'ONUSIDA, de financer, depuis cette année, un projet du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) en Afrique, destiné à des femmes pour la plupart séropositives et qui se trouvent dans des situations d'extrême pauvreté et de détresse morale, en leur offrant une assistance médico-psycho-sociale.

Madame la Présidente,

Nos Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont déterminés à agir, en acceptant la responsabilité de protéger. Il incombe naturellement à chaque Etat de protéger sa population du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité, mais lorsque ces tragiques événements ne peuvent pas être évités, il revient à la communauté internationale, dans le cadre de notre Organisation, d'être immédiatement prête à porter secours aux victimes de tels actes.

Que la catastrophe soit d'origine naturelle ou causée par l'homme, il est impératif que nous puissions pourvoir aux besoins les plus pressants des populations civiles.

A cet égard, nous tenons à féliciter le Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence pour ses efforts continus, notamment pour la restructuration du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires. Monaco contribue à ce Fonds et entend poursuivre ses efforts dans le financement de l'assistance humanitaire au cours des années à venir.

Avant la fin de cette année, S.A.S. le Prince Albert II se rendra à nouveau à Sirombu sur l'île de Nias au Sri Lanka, un village de pêcheurs doublement frappé par la nature d'abord par le raz de marée de décembre 2004, puis, quelques mois plus tard, par un tremblement de terre. Ce village a été reconstruit grâce à l'action efficace et généreuse de l'Association MONACO-ASIE.

Comme l'avait annoncé ici même, notre Prince Souverain, lors du Sommet mondial de 2005, Monaco a ratifié le Protocole de Kyoto en février dernier.

L'engagement personnel de notre Chef d'Etat en faveur de la défense de l'environnement est constant. Il s'est encore manifesté par une expédition polaire qu'il a entreprise cent ans après Son trisaïeul, le Prince Albert Ier, Pionnier de l'océanographie moderne.

Arrivé au Pôle Nord, avec Son équipe, le 16 avril 2006, après quatre jours d'un cheminement ardu, sur des traîneaux à chiens, depuis la base russe de Barneo, le Prince Albert II a lancé un appel sur les dangers du réchauffement climatique, que l'on peut malheureusement constater en Arctique par un recul important de la banquise. A son retour, le Prince a créé une Fondation pour la préservation de l'environnement et le développement durable qui sera une source permanente d'actions dynamiques et novatrices dans les domaines du changement climatique, de la perte de la biodiversité et des ressources en eau.

Le Gouvernement Princier se félicite également de l'élection de la Principauté à la Commission du Développement durable des Nations unies et souhaite contribuer à l'amélioration des structures de l'ONU en matière d'environnement.

Madame la Présidente,

Convaincue de la nécessité d'établir et de renforcer le Dialogue entre les civilisations en vue de prévenir les conflits, la Principauté soutient toutes les initiatives qui promeuvent activement une culture de paix et de respect mutuel, dans toute la diversité des croyances, des cultures et des langues. Comme l'a déclaré le Secrétaire Général, S.E.M. Kofi Annan, en 1999 :

" Mieux comprise, la différence conforte le sentiment identitaire et affermit l'élargissement des valeurs communes "

C'est dans cet esprit que Monaco, reconnaissant la valeur universelle du Sport comme l'un des meilleurs outils pour établir le dialogue interculturel, apporte tout son appui au plan d'action sur le Sport au service du Développement et de la Paix.

Je vous remercie de votre attention.